

## DÉROULEMENT DES AUDITIONS ARTISTE MUSICIEN·NE PROFESSIONNEL·LE 2026

**Épreuve écrite** : Questionnaire de théorie/ Formation musicale (**temps de préparation en loge de 5 minutes**)

**Déchiffrage/repiquage sur instrument** : (**temps de préparation en loge 15 minutes**)

Vous devez interpréter sur votre instrument (accompagné·e par les musicien·ne·s membres du jury) un court morceau. Vous disposerez d'un enregistrement audio de celui-ci ainsi que de la partition correspondante à votre instrument durant votre temps de mise en loge

**Épreuve instrumentale**

Vous interpréterez deux morceaux appris par cœur et joué sans partition :

- Un morceau de la liste "standards"
- Un morceau de liste "blues"

**Pour les standards et le blues, les tonalités sont imposées.**

(Seuls les chanteur·euse·s seront autorisé·e·s à les modifier, il faudra dans ce cas apporter la grille d'accords et nous préciser 15 jours à l'avance minimum par mail le choix de la tonalité)

*Attention, le jury se réserve le droit d'arrêter les morceaux ou d'en modifier la structure s'il estime avoir assez d'éléments pour l'évaluation.*

**Épreuve d'oreille** : reconnaissance d'intervalles et chant d'intervalles.

**Épreuve de lecture (si besoin)** : lecture de notes adaptée au niveau du·de la candidat·e. Clé de sol, clé de fa et rythme.

**Épreuve d'harmonie** : reconnaissance d'accords de 3 et 4 sons + séquences d'accords basiques.

**Épreuve de rythme** : échange rythmique oral avec un membre du jury. Mémorisation de cellules rythmiques sous forme d'onomatopées.

### Quelques précisions :

Pour l'épreuve instrumentale, il faudra vous munir de votre instrument (+ jack et vos pédales d'effets si nécessaire). Vous aurez à disposition une batterie (munissez-vous de vos cymbales), un piano, un clavier numérique Nord, des amplis guitare et basse ainsi qu'un micro.

L'épreuve instrumentale du test est primordiale. L'objectif premier est d'entendre et observer le candidat en situation réelle de jeu. Au-delà de son niveau instrumental, le jury appréciera également la musicalité, la capacité d'écoute et d'interaction avec les accompagnateurs, le vocabulaire et la capacité à improviser (même simplement) et à proposer des idées, l'assise rythmique et le timing, l'énergie et l'attitude sur l'instrument, le son, etc... Il ne s'agit donc pas d'une démonstration technique.